

Département du Morbihan
Commune du HEZO
56450

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un, le vingt-six janvier, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune du Hézo, dûment convoqué en date du 22/01/2021, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Guy DERBOIS, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux : 14 Présents : 12 Votants : 13

Présents :

Guy DERBOIS, Laëtitia ROUAULT, Jean-François NEDELEC, Claude MAMOU, Nicolas DESCHAMPS, Elsa MILVOY, Pascale MEYER, Ehouarn DE BONVILLER, Isabelle COMTE, Benoit ARTAULT, Marie BOURGAIN, Philippe MAES.

Absents : Fabien PLAUD et Gaëlle PALMADE

Pouvoir : Fabien PLAUD a donné pouvoir à Claude MAMOU

Secrétaire de séance : Philippe MAES

N°02/2021-Renouvellement de la convention de mise à disposition du service de la police municipale intercommunale

La Commune du HEZO,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29,

Considérant que la convention de mise à disposition du service de police municipale de la Commune de Theix-Noyal se termine le 31 décembre 2020.

Considérant la proposition de la commune de Theix-Noyal de renouveler cette convention à compter du 1^{er} janvier 2021 et jusqu'au 31 décembre 2023,

Après en en avoir délibéré,

Le conseil municipal décide à l'unanimité par un vote à main levée, par 13 voix pour :

- D'approuver la convention telle que présentée en annexe.
- D'autoriser le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Guy DERBOIS